



Groupe FN RBM

ASSEMBLEE PLENIERE DU 02 ET 03 FEVRIER 2017

Amendement déposé par le groupe FN RBM
et présenté par Emmanuel CRENNE

RAPPORT N°2017/AP-FEVR/10 - COMMANDE PUBLIQUE – ORGANISATION SECURISEE DE LA COMMANDE PUBLIQUE - NOUVELLE COMMANDE PUBLIQUE REGIONALE - DEPLOIEMENT DE NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LA COMMANDE PUBLIQUE REGIONALE

AMENDEMENT

Au sein de la première partie (1. Une démarche vertueuse de la collectivité, les cibles) de l'annexe 1 du rapport (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables), le paragraphe suivant est ajouté :

- Promouvoir les circuits courts

La politique régionale de lutte contre le changement climatique s'inscrit dans les conclusions du Grenelle de l'environnement. Elle s'inscrit aussi dans une volonté de promotion des circuits courts, plus écologiques et profitant à l'économie locale.

Consciente des enjeux considérables, la Région s'engage à prendre en compte l'impact carbone dans l'attribution de la commande publique régionale.

Exposé des motifs :

Considérant que l'écologie est un enjeu important,

Considérant que la commande publique doit profiter d'abord aux entreprises régionales comme à l'emploi local,

Les élus du groupe FN RBM présentent cet amendement à l'Assemblée dans un souci de plus grande préservation de l'environnement, d'une plus grande aide aux entreprises régionales et d'un vrai soutien à l'emploi local.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel Crenne', with a long horizontal flourish extending to the right.

Emmanuel CRENNE